

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2009

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25.09.2009
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
6. Affectation de certaines dépenses à la section d'investissement
7. Vote de crédits
8. Subvention exceptionnelle au titre de l'enveloppe globale de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
9. Avis sur un projet de création d'un cimetière pour animaux de compagnie
10. Programme de reconnaissance des certifications forestières en Alsace
11. Piste cyclable – Acquisition d'une parcelle de terrain
12. Modification du coefficient d'emploi d'un ATSEM 1^{ère} classe
13. Aménagement d'un terrain de sport
14. Regroupement d'assistantes maternelles
15. Micro-Zone d'Activités
16. Croisement Rue Hornwerck
17. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers sauf Monsieur Yves OHLMANN qui a donné procuration à Monsieur Pierre GROSS, Monsieur Dominique MOCHEL, Madame Pascale MEYER, Monsieur Rolph RIEDINGER, absents excusés et Monsieur Régis JUNG, absent non excusé.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Madame Marianne PETER, adjointe au Maire, est désignée comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25.09.2009

Le procès verbal de la séance du 25 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

a) Communications de Monsieur Pierre GROSS, Maire

- 29.09.2009 Inauguration du centre de secours
- 28.09.2009 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 29.08.2009 Réunion de l'amicale des maires

- 01.10.2009 Réunion de la commission bâtiments
- 02.10.2009 Inauguration du Ciné-Tir
- 02.10.2009 Réunion avec le Conseil Général à Haguenau
- 05.10.2009 Réunion du Conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 07.10.2009 Réunion entre le Conseil Général et l'amicale des Maires
- 13.10.2009 Soirée environnement organisée par CHAPAFRA
- 15.10.2009 Réunion d'information grand public lotissement Heiligenhauesel
- 16.10.2009 Audition des candidats pour l'étude du plan de circulation de Geudertheim
- 19.10.2009 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 19.10.2009 Réunion relative à la Résidence du Moulin
- 19.10.2009 Réunion du CCAS de Geudertheim
- 21.10.2009 Réunion de la commission développement de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 22.10.2009 Réunion relative au regroupement AMAT avec Madame DUFILS

b) Communications de Madame Michèle HEUSSNER, Adjointe au Maire

- 30.09.2009 Réunion relative à l'étude du plan de circulation de Geudertheim
- 01.10.2009 Service au périscolaire de 12h00 à 14h00
- 05.10.2009 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 06.10.2009 Réunion relative à la reprise de l'animation jeunesse à Geudertheim
- 06.10.2009 Réunion de la municipalité
- 08.10.2009 Réunion de la commission communication de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 10.10.2009 Permanence mairie et distribution du G'IM
- 14.10.2009 Visite au Maire honoraire de Geudertheim Philippe SCHMITT
- 15.10.2009 Réunion d'information grand public lotissement Heiligenhauesel
- 16.10.2009 Audition des candidats pour l'étude du plan de circulation de Geudertheim
- 17.10.2009 Matinée de travail avec la plateforme petite enfance relative au projet de regroupement AMAT
- 20.10.2009 Réunion de la municipalité
- 20.10.2009 Réunion de la commission communication
- 22.10.2009 Réunion relative au regroupement AMAT avec Madame DUFILS

c) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

- 26.09.2009 Inauguration du centre de secours
- 30.09.2009 Réunion de la commission aide à la personne de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 01.10.2009 Réunion de la commission bâtiments
- 06.10.2009 102^{ème} anniversaire de Madame Salomé RITTER
- 06.10.2009 Réunion de la municipalité
- 10.10.2009 85^{ème} anniversaire de Monsieur Philippe KAUFFMANN
- 13.10.2009 Soirée environnement organisée par CHAPAFRA
- 14.10.2009 Visite au Maire honoraire de Geudertheim Philippe SCHMITT
- 15.10.2009 Réunion d'information grand public lotissement Heiligenhauesel
- 19.10.2009 Réunion du CCAS de Geudertheim
- 20.10.2009 90^{ème} anniversaire de Madame Marie EGLE
- 20.10.2009 Réunion de la municipalité
- 21.10.2009 Réunion du conseil d'administration de la Grafenbourg

d) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

26.09.2009 Inauguration du centre de secours
06.10.2009 Réunion relative aux façons culturales et les limitations de l'érosion des sols
08.10.2009 Réunion avec Monsieur Vincent HIMBER de l'ONF
13.10.2009 Réunion relative au recensement agricole
13.10.2009 Soirée environnement organisée par CHAPAFRA
14.10.2009 Visite au Maire honoraire de Geudertheim Philippe SCHMITT
15.10.2009 Réunion d'information grand public lotissement Heiligenhauesel

e) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

26.09.2009 Portes ouvertes "Local des Pompiers"
30.09.2009 Réunion de Chantier "Piste cyclable"
30.09.2009 Groupe de travail "Plan de circulation"
02.10.2009 Inauguration du "Ciné tir".
05.10.2009 Réunion du conseil de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn .
06.10.2009 Réunion de la municipalité.
07.10.2009 Réunion de chantier "Piste cyclable".
10.10.2009 85^{ème} anniversaire Monsieur KAUFFMANN Philippe
12.10.2009 Réunion avec M. BOREUX de chez ANTARGAZ
13.10.2009 Animation "Compostage et gestion des déchets"
14.10.2009 Visite au Maire Honoraire de Geudertheim Philippe SCHMITT
15.10.2009 Réception du chantier "Extension ZA"
15.10.2009 Réception du chantier "Assainissement ZA"
15.10.2009 Réunion d'information grand public "Lotissement Heiligenhauesel"
16.10.2009 Audition des candidats pour l'étude du plan de circulation de Geudertheim
06.10.2009 Réunion de la municipalité.

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal, conformément à la délibération du 06.05.2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Maître Albert SALAVERT, Notaire à Brumath

Section 36, lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle », parcelle 42/16 d'une contenance de 22,32 ares

- Maîtres REEB et NICASTRO, Notaires à Bischheim

Section 43, lieu-dit « Rue Louis Pasteur », parcelle 697/5 d'une contenance de 8,54 ares

- Maîtres Patrice RITTER et Laurent RITTER, Notaires à Woerth

Section 8, lieu-dit « Impasse du chevreuil », parcelle 23 d'une contenance de 0,71 are

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de reporter sa décision relative à la demande de Maître Albert SALAVERT à la séance du 12 novembre 2009 ;

- de ne pas faire valoir son droit de préemption pour les deux autres déclarations d'intention d'aliéner.

5. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

Le Maire communique au conseil municipal le rapport d'activité 2008 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn transmis par son Président afin de mettre en place une meilleure communication en direction des communes et pour renforcer le contrôle des conseillers municipaux sur les organes des EPCI en l'absence d'élection directe des délégués communautaires et conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales.

Les termes de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoient aussi que les délégués communautaires doivent rendre compte au moins deux fois par an à leur conseil municipal de l'activité de la Communauté de Communes ce qui à Geudertheim est respecté, les conseillers communautaires rendant régulièrement compte des décisions communautaires lors des communications diverses à chaque conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au rapport d'activité de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

6. AFFECTATION DE CERTAINES DEPENSES A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Maire propose au conseil municipal d'affecter à la section d'investissement les dépenses suivantes :

- **Garage PAULEN Geudertheim**
Fourniture et montage d'une galerie pour le véhicule de service 305,33 €
- **LEZARD GRAPHIQUE**
Fourniture d'un logo pour le véhicule de service 230,83 €
- **SOVEC Bouxwiller**
Fourniture et pose de spots au corps de garde 350,55 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'imputer les dépenses ci-dessus indiquées à la section d'investissement du budget de la commune de Geudertheim

7. VOTE DE CREDITS

Le Maire informe le conseil municipal que pour assurer la remise des prix du concours de fleurissement 2009, il convient de prévoir les crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Article 6232 : + 1.100,00 €

Recettes :

Article 6419 : + 1.100,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les crédits tels que présentés par le Maire.

8. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ENVELOPPE GLOBALISEE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

Le Maire soumet au conseil municipal la décision du conseil de la communauté de communes de la Basse-Zorn du 5 octobre 2009 par laquelle il a décidé de solliciter auprès du Conseil Général du Bas-Rhin les enveloppes globalisées 2007, 2008 et 2009 dans le cadre du dispositif de la charte intercommunale du Pays de Brumath qui seront affectées pour partie à des opérations sous maîtrise d'ouvrage communale et pour partie à des opérations sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.

La commune de Geudertheim est concernée pour les travaux de transformation et d'extension du club house du stade de la Forêt pour un montant de 15.691,50 Euros.

Il convient que le conseil municipal approuve cette subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la subvention de 15.691,50 Euros au titre des enveloppes globalisées dans le cadre du dispositif de la charte intercommunale du Pays de Brumath pour les travaux de transformation et d'extension du club house du stade de la Forêt.

9. PROJET DE CREATION D'UN CIMETIERE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le Maire expose au conseil municipal la demande déposée par la société SINPAC de Geudertheim pour la création d'un cimetière pour animaux d'environ 600 m² sur un terrain cadastré section 36, parcelle n° 56 situé dans la zone artisanale de Geudertheim.

Seuls les animaux d'un poids inférieur à 40 kilogrammes seront admis. Ils seront inhumés dans des fosses de 1,50 m de profondeur sur un mètre de longueur et 0,50 mètre de largeur à l'intérieur de caveaux étanches. Les tombes seront distantes les unes des autres d'environ 0,50 mètre sur les côtés et 1 mètre pour les allées. L'ensemble de cet espace est prévu pour environ 300 emplacements.

Le Maire invite le conseil municipal à émettre un avis sur la réalisation d'un tel projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable pour la création d'un cimetière pour animaux sur le terrain cadastré section 36, parcelle n° 56 dans la zone artisanale de Geudertheim

10. PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES CERTIFICATIONS FORESTIERES EN ALSACE

Le Maire soumet au conseil municipal la proposition d'adhésion au PEFC ALSACR, Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières émanant de Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de l'Association des Maires des Communes Forestières et Président du PEFC ALSACE.

Le PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes*) est un système international de certification forestière qui garantit la qualité de la gestion durable de la forêt à travers le développement de ses fonctions :

- économiques ;
- environnementales ;
- sociales.

Cette norme de certification confirme que la valorisation de la forêt communale se fait dans le respect du patrimoine commun. Les exigences de gestion du PEFC permettent de valoriser l'espace forestier par :

- la récolte raisonnée de bois, matériau écologique et renouvelable, qui contribue à lutter contre l'effet de serre,
- la préservation de la biodiversité, des sols et de la qualité de l'eau,
- la satisfaction des attentes de la société en matière d'accueil du public, d'espaces naturels et de paysage

La certification PEFC s'inscrit dans une démarche de progrès associant l'ensemble des acteurs locaux et parties prenantes. Elle permet ainsi de prendre en compte la diversité des points de vue.

L'adhésion au PEFC est un geste fort qui traduit la responsabilisation de la commune et la mise en avant de son engagement environnemental en faveur du développement durable et elle bénéficie en retour d'une reconnaissance environnementale et sociale, d'une valorisation économique des bois de sa forêt et d'une image citoyenne.

La cotisation s'élève 0,11 € par hectare et par an et 10 € de frais de dossier (forfaitaire pour 5 ans) soit pour la commune de Geudertheim un montant de 191.50 € pour cinq ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix exprimées et deux abstentions l'adhésion de la commune de Geudertheim au PEFC ALSACE et autorise le Maire à signer le bulletin d'adhésion ainsi que toutes pièces y afférentes.

11. PISTE CYCLABLE – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Le Maire soumet au conseil municipal la proposition émanant de Madame MUHL Lina Veuve WOLFF domiciliée 18, rue du Moulin à Geudertheim de céder à la Commune de Geudertheim, dans le cadre de la réalisation d'une piste cyclable, non pas seulement une bande de terrain de 7 mètres de largeur mais la totalité de la parcelle concernée soit :

- Section 44, lieu-dit "Muehlmatt", parcelle n° 105 d'une contenance de 18,39 ares

Le prix d'acquisition reste fixé à 90,00 Euros l'are.

L'acquisition de ce terrain par la commune se fera par le moyen d'un acte administratif et le Maire demande au conseil municipal d'autoriser Monsieur Michel URBAN, adjoint au Maire, à signer l'acte administratif à intervenir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'acquisition par la commune de Geudertheim de la parcelle ci-dessus décrite au prix de 90,00 Euros l'are et autorise Monsieur Michel URBAN à signer l'acte administratif à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes

12. MODIFICATION DU COEFFICIENT D'EMPLOI D'UN ATSEM 1^{ère} CLASSE

Le Maire informe le conseil municipal que pour pérenniser un service de qualité au sein du périscolaire "Les Loustics" il convient de porter le coefficient d'emploi hebdomadaire d'un ATSEM 1^{ère} classe à compter du 01.09.2009 à 35/35°.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la modification du coefficient d'emploi d'un ATSEM 1^{ère} classe telle que présentée par le Maire.

13. AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SPORT

Le Maire expose au conseil municipal que le projet d'aménagement d'un plateau d'évolution pour les jeunes au stade de la Forêt nécessite le vote des crédits suivants :

Section d'investissement

Dépenses :

Programme 133 – Stade de la Forêt

<i>Article 2113</i>	<i>16.911,00 €</i>
<i>Article 2188</i>	<i>-16.911,00 €</i>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits tels que présentés par le Maire et sollicite l'aide financière du Département du Bas-Rhin.

14. REGROUPEMENT D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le Maire informe le conseil municipal de la tenue le 5 novembre 2009 d'une réunion entre les responsables du conseil général et de la caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin, Madame DUFILS et la commune de Geudertheim relative au regroupement d'assistantes maternelles à Geudertheim.

Le Maire informe le conseil municipal que pour finaliser ce regroupement, il convient d'effectuer certains travaux de rénovation et de mise aux normes dans l'ancien logement de la poste sont nécessaires et leur réalisation demande le vote des crédits suivants :

Section d'investissement

Dépenses :

Programme 129 – Immeuble 6, rue du Moulin

<i>Article 2138</i>	<i>15.000,00 €</i>
<i>Article 2188</i>	<i>-15.000,00 €</i>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits tels que présentés par le Maire.

15. MICRO-ZONE D'ACTIVITES

Le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant à l'installation de l'entreprise d'électricité WOLFF de BRUMATH dans la micro-zone d'activités de Geudertheim.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable à l'installation de l'entreprise WOLFF dans la micro-zone d'activités de Geudertheim.

16. CROISEMENT RUE HORNWERCK

Monsieur Patrick LUTZ soulève le problème de la matérialisation horizontale de l'intersection des rues Hornwerck, Sainte Maison et des Cerisiers.

Le Maire lui répond que cet aménagement pourra être évoqué dans le cadre de l'étude du plan de circulation de la commune de Geudertheim.

17. DIVERS

- Séance extraordinaire du conseil municipal 12 novembre 2009 à 19 heures
- Séance ordinaire du conseil municipal 27 novembre 2009 à 20h30